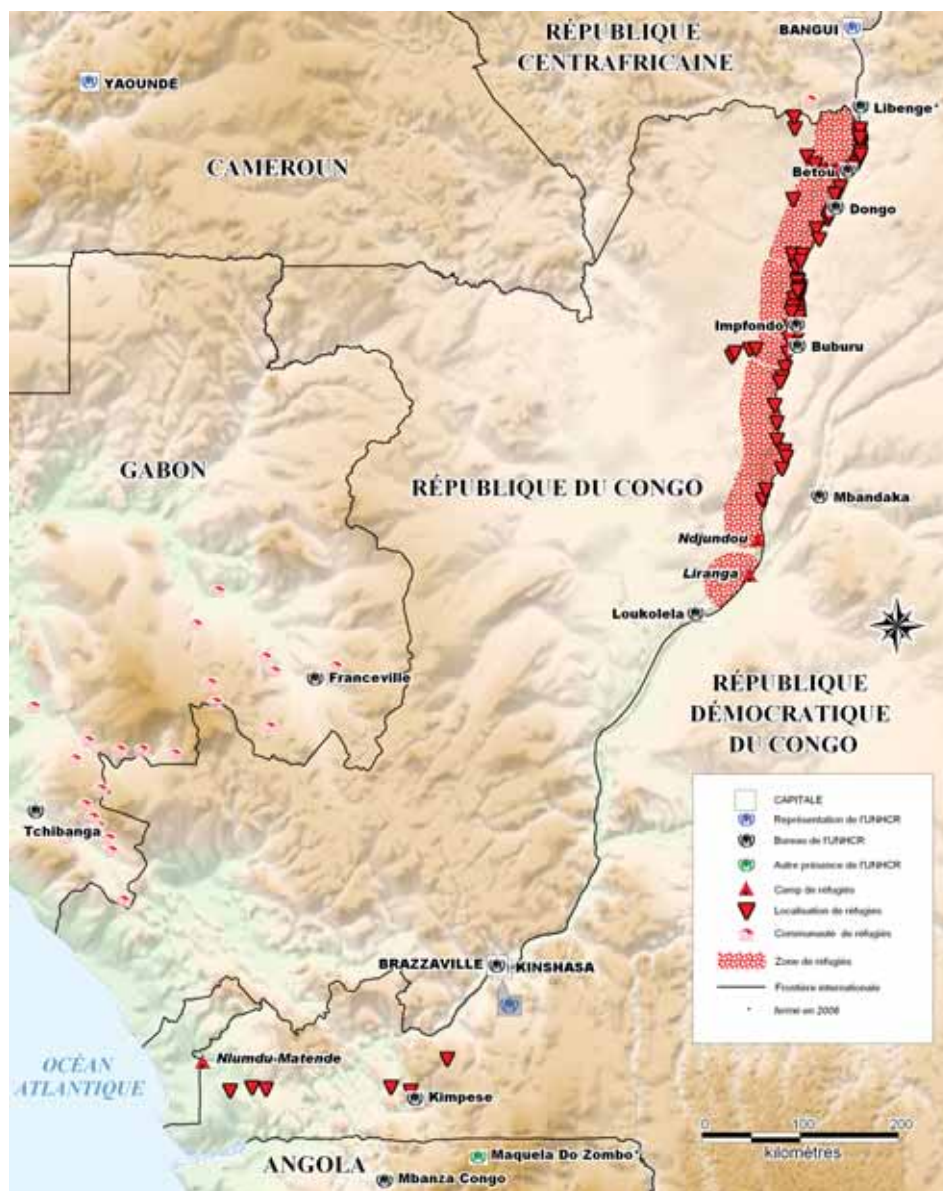


République du Congo

Faits marquants

- L'UNHCR a offert une assistance à plus de 42 000 individus réfugiés en République du Congo.
- L'UNHCR a également aidé près de 10 000 réfugiés à regagner la République démocratique du Congo (RDC).
- Le rapatriement organisé en direction de l'Angola s'est achevé lorsque 520 réfugiés angolais sont rentrés dans leur pays avec l'aide de l'UNHCR.
- Les réfugiés ont reçu des cartes d'identité ; dans le même temps, des cartes d'identité d'un nouveau type ont été créées et distribuées aux demandeurs d'asile.
- Des procédures opérationnelles permanentes ont été mises en place en vue de traiter la violence sexuelle et sexiste, tandis qu'une aide médicale, juridique et psychologique était dispensée aux victimes.
- L'UNHCR a conseillé le Gouvernement sur la législation relative à l'asile et à la protection de l'enfance.



Environnement opérationnel

En 2006, la sécurité s'est améliorée en République du Congo – si l'on excepte le département du Pool, où certains secteurs n'étaient pas contrôlés par le Gouvernement. Cependant, les rivalités ethniques et politiques, le versement irrégulier des soldes des militaires et des salaires des agents de police et la pauvreté généralisée ont continué de menacer la stabilité et la paix. En février, le Gouvernement a lancé un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, financé par la Banque mondiale et destiné à une quinzaine de milliers d'anciens combattants du département du Pool.

En 2006 comme au cours des années précédentes, l'économie s'est distinguée par ses mauvaises performances. Le chômage massif, le faible niveau

d'instruction et l'indigence du système de santé ont maintenu 70 pour cent de la population au-dessous du seuil de pauvreté.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2006, les principaux objectifs de l'UNHCR étaient les suivants : aider les Congolais réfugiés au Gabon et en RDC à regagner leur pays et à se réintégrer dans leurs communautés d'origine ; faciliter le rapatriement librement consenti des individus réfugiés en République du Congo dans leurs pays d'origine, en particulier en RDC et au Gabon, si les conditions s'y prêtaient ; protéger et assister les populations réfugiées en République du Congo. Le Haut

Commissariat entendait également promouvoir l'autosuffisance des réfugiés qui ne pouvaient ou ne voulaient pas regagner leur patrie ; renforcer la capacité des autorités à gérer les affaires relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile et améliorer l'intervention face aux violences sexuelles et sexistes commises à l'encontre de réfugiés.

Protection et solutions

Ayant transféré la responsabilité des questions d'asile au Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR) et contribué à la mise en place de procédures de détermination du statut de réfugié, l'UNHCR a en outre aidé les autorités à imprimer et à distribuer plus de 2 200 cartes d'identité aux réfugiés. Si la qualité des décisions rendues par les organismes gouvernementaux lors de l'attribution du statut de réfugié s'est améliorée, seuls 300 et quelque cas ont été réglés. À la fin de l'année, plus de 4 000 demandes d'asile étaient encore en attente.

Après que l'UNHCR ait revu ses procédures opérationnelles permanentes en matière de réinstallation au mois d'août, plus de 200 réfugiés, originaires pour la plupart de RDC, ont soumis des demandes de réinstallation.

Les élections organisées en RDC ont engendré un climat d'incertitude politique et désorganisé la navigation fluviale pendant quatre mois, ce qui a ralenti les mouvements de rapatriement et dissuadé la plupart des réfugiés congolais (RDC) installés aux environs de Loukoléla et d'Impfondo, au nord-est de la République du Congo, de regagner leur patrie. Le Haut Commissariat a néanmoins aidé environ 7 300 réfugiés vivant à Bétou et quelque 2 700 réfugiés résidant dans d'autres localités à rentrer en RDC. L'UNHCR a également achevé son opération de rapatriement organisé en direction de l'Angola avec le retour de plus de 500 réfugiés à Mbanza Congo, Uíge, Luanda et Cabinda.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : quatre centres de transit ont été ouverts à Impfondo, Dongou, Bétou et Liranga à l'intention des réfugiés qui regagnaient la RDC. Chaque centre pouvait recevoir 250 personnes.

Activités génératrices de revenus : soixante-et-un groupements de réfugiés ont reçu une aide financière totalisant 21 000 dollars E.-U. pour entreprendre des microprojets. Environ 84 pour cent des prêts ont été remboursés. Les femmes réfugiées ont reçu la priorité lors de la formation des groupes générateurs de revenus, lesquels se sont pour la plupart engagés dans la couture, la fabrication de savons, la gestion de boulangeries et la transformation du manioc.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'UNHCR a formé le personnel de ses partenaires d'exécution et dispensé une aide financière à ces derniers afin d'appuyer leurs programmes d'assistance aux réfugiés.

Assistance juridique : la quasi-totalité des réfugiés ont été enregistrés dans la base de données *proGres* et ont reçu des cartes d'identité. Les autorités locales se sont associées au réseau d'équipes de l'UNHCR et d'ONG de défense des droits de l'homme, auquel les réfugiés ont été adressés en cas de problèmes juridiques. Le Haut Commissariat a aidé le CNAR, l'organe national responsable des affaires de réfugiés, à rédiger une loi nationale sur l'asile, laquelle est actuellement présentée à la Cour constitutionnelle et au Parlement.

Besoins domestiques : le Haut Commissariat s'est porté garant pour 124 familles réfugiées qui souhaitaient louer un logement à Brazzaville et à Pointe-Noire ; par ailleurs, il a distribué pendant six mois des indemnités de subsistance à 66 familles qui avaient des besoins spécifiques.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	46 300	41 200	51	58
	Rwanda	6 600	100	41	35
	Angola	2 700	1 000	48	46
Demandeurs d'asile	RDC	3 400	-	-	-
	Pays divers	400	-	-	-
	Côte d'Ivoire	300	-	-	-
	République centrafricaine	100	-	-	-
Réfugiés rapatriés	Rép. du Tchad	100	-	-	-
	de la RDC	4 400	-	45	47
Déplacés internes		3 500	2 300	-	-
Déplacés de retour		1 000	-	-	-
Total		68 800	44 600		



UNHCR / J. Heesman

Les réfugiés de la RDC vivent en République du Congo, tels ces enfants, de l'autre côté de la rivière qui les sépare de la province de l'Equateur (RDC).

Bétail et Élevage : plus de 50 familles rapatriées ont reçu une aide financière pour élever du bétail et s'engager ainsi sur la voie de l'autosuffisance.

Eau et assainissement : plus de 2 600 familles ont eu accès à de l'eau traitée lorsqu'elles se sont arrêtées dans les centres de transit de l'UNHCR avant de regagner la RDC. Les structures d'adduction d'eau ont été entretenues. Tous les réfugiés ont eu accès à des latrines et à de l'eau potable tout au long de l'année.

Éducation : dans les zones rurales, 56 pour cent des enfants réfugiés d'âge scolaire ont fréquenté des établissements. Ils ont reçu des livres et d'autres fournitures scolaires. Des enfants qui avaient des besoins particuliers, des filles notamment, ont pu aller à l'école grâce aux bourses qui leur avaient été offertes.

Production vivrière : quatre-vingt pour cent des individus réfugiés en République du Congo vivaient de l'agriculture et de la pêche. L'UNHCR a dispensé une formation et une aide matérielle à 85 groupes de pêcheurs et d'agriculteurs réfugiés. Ceci a notamment permis aux agriculteurs de cultiver 8 000 hectares de terre au total.

Santé et nutrition : les réfugiés pouvaient bénéficier des soins médicaux assurés par 20 postes de santé et dispensaires itinérants. Environ 65 pour cent des femmes enceintes et des enfants en bas âge ont été vaccinés. Cependant, la campagne a été interrompue lorsque les stocks de vaccins se sont épuisés et qu'il a été impossible de les reconstituer, faute de fonds. Les taux de mortalité

des enfants âgés de moins de cinq ans sont néanmoins demeurés inférieurs aux normes. Au titre de l'Initiative de Bamako, les réfugiés qui souhaitent se faire traiter ont participé aux frais, ce qui a accru les fonds disponibles pour l'achat de médicaments mais a dans le même temps limité l'accès de certains réfugiés aux soins.

L'UNHCR a formé des éducateurs à la lutte contre le VIH et le SIDA dans les zones urbaines et créé des comités spécialement chargés de ces questions dans les zones rurales. Dans le cadre du partenariat interorganisations, le FNUAP a fourni 403 500 préservatifs, dont 3 500 préservatifs féminins, à l'UNHCR.

Services communautaires : pour contrer la violence sexuelle et sexiste, l'UNHCR a ouvert des centres d'accueil « portes ouvertes » dans 90 pour cent des sites où des réfugiés étaient installés. Au total, 15 100 réfugiés ont été sensibilisés à cette problématique et plus de 6 100 personnes vulnérables recensées à Loukoléla et Impfondo. Plus d'une centaine de femmes qui avaient été victimes de violences sexuelles et sexistes ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial, d'une aide médicale et d'une assistance juridique.

Des comités représentant différents groupes ethniques ont pris part à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des projets dans tous les sites qui accueillent des réfugiés. La représentation féminine dans les comités s'élevait en moyenne à 26 pour cent dans les zones rurales, tandis qu'en milieu urbain, cette proportion atteignait 35 pour cent.

Transport et logistique : l'UNHCR a entretenu une flotte de 22 bateaux pour faciliter le rapatriement en RDC. Les bateaux étaient amarrés à Bétou, à Loukoléla et à Impfondo. Les bureaux extérieurs ont reçu du carburant et d'autres fournitures, stockés dans deux entrepôts loués.

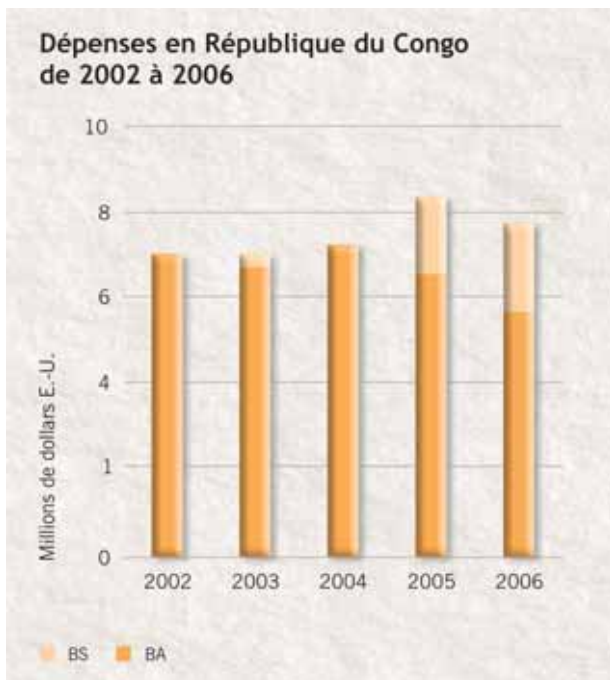
Contraintes

La circulation des biens et des personnes était malaisée en République du Congo, en particulier dans la région située au nord du pays, qui n'est accessible que par voie aérienne ou fluviale. Dans le sud, il était dangereux de prendre le train entre Brazzaville et Pointe-Noire, de sorte que l'UNHCR a été contraint de recourir au transport aérien, fort onéreux. Enfin, les réfugiés résidant dans le nord de la République du Congo ont été peu nombreux à regagner la province de l'Équateur en RDC, en raison de l'insécurité qui persistait dans cette région et de l'indigence des infrastructures disponibles.

Informations financières

Les compressions budgétaires ont restreint le volume de l'assistance essentielle dispensée aux réfugiés. Les soins de santé, ainsi que l'appui aux étudiants réfugiés vivant en milieu urbain et aux réfugiés qui avaient des besoins particuliers, ont été particulièrement touchés.

Le programme annuel de l'UNHCR en République du Congo diminue depuis 2003, puisque le volume de l'aide offerte aux réfugiés a été progressivement réduit. Un modeste programme supplémentaire, destiné à faciliter la réintégration de 2 000 rapatriés en provenance du Gabon et le rapatriement des réfugiés angolais, a été institué en 2003. À compter de 2005, le Haut Commissariat a également facilité le rapatriement des réfugiés originaires de RDC au titre du programme supplémentaire de rapatriement et de réintégration en RDC.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

L'UNHCR disposait de bureaux extérieurs à Impfondo, Bétou et Loukoléla, en sus de sa délégation à Brazzaville. Ses activités ont été gérées par 11 fonctionnaires internationaux et 43 collaborateurs nationaux, ainsi que par huit Volontaires des Nations Unies.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a travaillé avec trois partenaires d'exécution nationaux, ainsi qu'avec le Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR).

Évaluation générale

L'UNHCR a continué d'appuyer les organes gouvernementaux qui s'efforçaient d'enrayer des phénomènes hélas très fréquents, à savoir les arrestations arbitraires, les violences sexuelles et sexistes et les discriminations socio-économiques ou culturelles. La violence sexuelle et sexiste pose toujours un grave problème, en particulier au nord-est, bien que l'UNHCR ait mis en place des procédures opérationnelles permanentes pour la combattre. Ceci s'explique par l'inadéquation des structures judiciaires et par la conviction que la violence sexuelle est une affaire privée. Compte tenu de ce contexte, le Haut Commissariat doit s'employer à renforcer la protection physique des femmes et des jeunes filles.

En sus de son appui au rapatriement des réfugiés congolais (RDC) angolais et rwandais, l'UNHCR s'est attaché à faciliter l'intégration sur place au titre de la recherche de solutions durables. L'assistance que le Haut Commissariat dispense aux réfugiés dans le secteur des activités génératrices de revenus, des soins de santé et de l'éducation est cruciale, du fait des possibilités limitées qui s'offrent à eux en matière d'autosuffisance et d'accès à la terre, et en raison de l'absence de cadre juridique précisant leur éligibilité à la naturalisation ; pourtant, cette assistance a été sous-financée.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR).

ONG : Agence pour l'Assistance aux Rapatriés et Réfugiés au Congo, Commission d'Entraide pour les Migrants et les Réfugiés, Médecins d'Afrique.

Partenaires opérationnels

Autres : FNUAP.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	8 198 854	1 993 611	3 587 467	5 581 078	5 581 078
BS ³	2 760 132	346 460	1 689 026	2 035 487	2 035 487
Total	10 958 986	2 340 071	5 276 494	7 616 565	7 616 565

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les montants présentés ici s'appliquent au programme de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais en République démocratique du Congo. Le Budget supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 870 998	441 843	2 312 840	0
Abris et infrastructures	0	27 221	27 221	50 915
Activités génératrices de revenus	24 006	0	24 006	6 413
Appui opérationnel (aux partenaires)	244 373	136 362	380 735	181 335
Assainissement	6 982	1 234	8 216	3 398
Assistance juridique	102 401	3 882	106 283	24 964
Besoins domestiques	33 799	24 848	58 647	9 650
Bétail	9 050	0	9 050	2 835
Eau	11 341	8 649	19 990	24 712
Éducation	196 242	0	196 242	93 047
Production vivrière	11 526	0	11 526	2 842
Santé et nutrition	155 472	16 216	171 688	96 688
Services communautaires	98 463	27 671	126 135	78 434
Transport et logistique	399 676	573 434	973 110	250 890
Versements aux partenaires d'exécution	1 139 508	367 595	1 507 103	(826 123)
Sous-total opérationnel	4 303 838	1 628 955	5 932 793	0
Appui au programme	1 277 240	406 531	1 683 772	0
Total des dépenses	5 581 078	2 035 487	7 616 565	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				0
Versements aux partenaires d'exécution				
Paievements effectués	2 019 061	707 155	2 726 216	
Rapports reçus	(879 553)	(339 560)	(1 219 113)	
Solde	1 139 508	367 595	1 507 103	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				1065 044
Rapports reçus				(826 123)
Remboursés à l'UNHCR				(71 806)
Ajustements				0
Solde				167 115